



LE THERMIQUE À FLAMME : UN MAILLON INDISPENSABLE !

Cet été les températures ont souvent dépassé les 35 à 40 degrés sur toute l'Europe et les climatiseurs ont tourné en continu. Lorsque le soleil se couche, l'énergie solaire s'éteint. Sous l'anticyclone, le peu de vent présent est tombé : les éoliennes donnent peu, ici comme en Allemagne. Le nucléaire, lui, a tenu le socle malgré quelques tensions de débits et de températures le long de certains fleuves : il produit, mais il n'est pas fait pour suivre toutes ces variations de charges brutales et de plus en plus fréquentes induites principalement par l'intermittence du solaire et de l'éolien. L'hydraulique est là aussi, mais ses réserves se pilotent à l'année et ont vocation à l'intérêt général (eau potable, agriculture, tourisme, énergie...).

In fine, ce sont bien des centrales thermiques à flamme (THF), discrètes mais bien présentes cet été, qui sont montées en puissance de plusieurs GW en quelques dizaines de minutes et qui ont sécurisé le réseau électrique. Mais jusqu'à quand pourrons-nous compter sur le THF?

C'est le mécanisme de capacité, qui rémunère nos centrales pour être disponible quand le réseau est en tension. Or, l'arrêté publié en juillet change les règles à leur détriment : la rémunération prévue ne suffit pas à garantir l'avenir de nos installations et décourage l'investissement. Une partie du budget est désormais réservée aux batteries, à l'effacement et aux stations de pompage, à l'exclusion des centrales à gaz et de la cogénération. Les périodes de forte sollicitation estivale ne sont pas prises en compte, alors que nos centrales sécurisent l'approvisionnement en plein été. Nos installations démarrent et s'arrêtent deux fois plus souvent, avec plus d'usure et de maintenance. Nous craignons que la prochaine enchère (2030-2031) soit encore plus défavorable, et que certaines tranches soient fermées plutôt que révisées ou transformées, avec des conséquences pour l'emploi.

Alors que le réseau a tenu en partie grâce au THF, le législateur cherche à le condamner !

La FNME CGT défend le mix énergétique. Le thermique à flamme y a toute sa place en assurant la pointe et l'extrême-pointe avec une très grande flexibilité. Affaiblir ce maillon, c'est affaiblir toute la chaîne, c'est mettre en danger le réseau électrique et ses usagers.

Il y a bien entendu des améliorations à apporter, au même titre que le gaz n'est pas à bannir mais à verdir, le thermique à flamme de demain peut-être décarboné : biogaz, biomasse, hydrogène... Ce qui manque ce n'est pas la technique, mais une véritable volonté politique industrielle ambitieuse et planifiée !

Quand un site ferme, ce ne sont pas seulement des mégawatts de sécurité qui disparaissent : ce sont des métiers, des entreprises, des familles et un bassin d'emploi.

- A la FNME-CGT nous refusons que le THF soit sacrifié sous la seule pression des marchés. Vingt-cinq ans de libéralisation n'ont donné ni prix stables à l'utilisateur, ni visibilité à l'industriel, ni sécurité au système. Dans l'intérêt général, l'électricité doit sortir du marché et revenir à la maîtrise publique avec une planification de long terme.

E
N
E
R
G
I
E